



Hélène FRANCONÉ
Ville de L'Isle sur la Sorgue



ADMINISTRER SUIVI GERER CREER CHERCHER OUTILS

☎ 0811 65 23 75 - 15:44:05

DOSSIER DE LA CONSULTATION S-PA-697438

OPÉRATIONS AVIS RECTIFICATIF **ATTRIBUTION** RETRAIT DÉPÔT RESTREINT CORRESPONDANCE DOCUMENTS DONNÉES ESSENTIELLES

S-PA-697438 **13/01/20** **Service : CPJ / SONIA LURAC** **Attribuée (soldée)**
MP19-31 **13/12/19** Assurances construction (dommage ouvrage) pour la restructuration de la tour d'argent à Isle sur la Sorgue **Procédure Ouverte**
(Vaucluse – 84)

Avis d'attribution n°1 [Imprimer l'avis](#)

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/02/20	20/02/20			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
------------------	---------	----------	-------------	------	-------------	------------

Service : CPJ
Référents : SONIA LURAC

Classification CPV :
Principale : **66515200** - Services d'assurance de biens

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché **Assurances construction (dommage ouvrage) pour la restructuration de la tour d'argent à Isle sur la Sorgue (Vaucluse - 84)**

Référence acheteur MP19-31

Nature du marché Services

Procédure Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 Nîmes - Cedex 09
Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786
greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 17/02/20

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MP19-31 - **GROUPEMENT CONJOINT SOLIDAIRE ASSURANCES_PILLIOT MS AMLIN INSURANCE** 19 RUE DE SAINT MARTIN 62120 Montant HT : **21 975,00 €**
Aire-sur-la-Lys
Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Le montant prévisionnel pour l'année 2020-2021 de 21 975 € TTC.

Le contrat prendra effet à la date de notification.

La garantie dommage ouvrage débute à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement. Elle prend fin au bout d'une période de 10 ans à compter de la réception de l'ouvrage.

Envoi le 20/02/20 à la publication

Utilisez le **formulaire de déclaration d'incident** avant tout appel au support au 0811 65 23 75.
AWS - Avenue-Web Systèmes, éditeur de AWS-Achat V9.7 et de AWS-Légalité ©